

La Bretagne appelait de ses vœux ardents la solennité extraordinaire à laquelle la reconnaissance Nous ferait seule un devoir de convier ses pontifes, ses prêtres et ses fidèles. Comment n'accueillerait-elle pas avec une indicible joie la bonne nouvelle de la consécration de la basilique de Sainte-Anne ! Qu'elle se sentira plutôt heureuse et fière d'apprendre que le Souverain Pontife, mettant le comble à la bienveillance dont il a donné tant de preuves au pasteur et au troupeau, Nous a permis d'accomplir en son nom les rites sacrés usités en pareil cas ! Sa Sainteté a daigné par surcroît ouvrir le trésor des indulgences au profit des pèlerins qui viendront, *le 8 août prochain*, partager notre allégresse et notre dévotion.

Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Rennes, entouré de ses suffragants, de plusieurs autres archevêques et évêques, d'abbés, de prélats romains et d'un nombreux clergé, présidera la cérémonie. Son Eminence avait des droits particuliers aux honneurs que nous aimerons à lui rendre, en ce jour si longtemps désiré, aux pieds de notre auguste Patronne.

Ceux de Nos vénérés collègues qui Nous ont promis de rehausser de leur présence cette fête de famille, acquerront aussi un nouveau titre à Notre respectueux attachement et à Notre profonde gratitude. Hélas ! Nous avions compté sans la mort et la maladie, indépendamment d'affaires urgentes ou de distances considérables, qui devaient nous causer une vive douleur et de sincères regrets.

Quoi qu'il en soit, Nos très chers Frères, en ce jour que le Seigneur aura fait, à notre commune satisfaction, nous n'aurons qu'un cœur et qu'une âme pour chanter la sainte Aïeule du Sauveur Jésus un cantique nouveau.

Les pierres elles-mêmes de la splendide basilique chanteront.

Que diront-elles donc ? Serait-ce un jeu de Notre imagination ? Notre amour filial pourrait-il s'illusion-